

Le développement de l'entrepreneuriat en Algérie face aux contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel

BOUTALEB Kouider¹ & BOUTALEB Oussama²

ملخص:

تهدف هذه الورقة إلى تحليل تطور المقاوتية في الجزائر: القيود المفروضة على البيئة المؤسسية.

كيف تطور المقاوتية في الجزائر؟

كيف يمكن إنشاء أكثر من مليون مؤسسة صغيرة ومتوسطة الحجم ، و 1.34 مليون مؤسسة صغيرة ومتوسطة في عام 2020 ، وأكثر بقليل من مليوني شركة صغيرة ومتوسطة بحلول عام 2025 ، لتلبية طموح السلطات العامة التي عبر عنها وزير الصناعة الأسبق السيد شريف رحمان ، والوصول إلى متوسط 43 شركة صغيرة ومتوسطة لكل 1000 نسمة ، بحلول عام 2025 ،؟

لقد تبيننا فرضية عمل مفادها أن المقاوتية (أي عملية خلق المؤسسات) مرتبطة جدياً بمناخ الأعمال. لا يمكن تطويره إلا إذا أزلنا القيود المفروضة على المقاولين المحتملين ، وبعبارة أخرى ، تحسين مناخ الأعمال المعبر عنه في ترتيب تقرير ممارسة أنشطة الأعمال (المؤشر المركب للبنك الدولي)

و للقيام بذلك ، انتهجنا منهجية تحليل افتراضية/ استنتاجية أدت بنا إلى اتباع الطريقة التحليلية التالية حيث نتعرض الي:

- مفهوم المقاوتية و روح المقاوتية
- الجدلية بين البيئة وقرار القيام بالاستثمار
- القيود التي غالبا ما يتم تحديدها واستنكارها من قبل جميع الذين واجهوا عملية عملية خلق مؤسسة

الكلمات المفتاحية: المقاوتية ، روح المقاوتية ، ممارسة الأعمال ، البيروقراطية ، التمويل ، الأراضي الصناعية

Abstract:

The purpose of this article is to analyze the development of entrepreneurship in Algeria: the blocking constraints of the institutional environment.

How to develop entrepreneurship in Algeria?

How to create more than one million SMEs, 1.34 million SMEs in 2020 and a little more than two million SMEs in the date 2025, to meet the ambition of the public authorities

¹ -Docteur en sciences économiques, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Tlemcen, Algérie.

² -Doctorant , Simon Kuznets Khakiv National University of Economics, Ukraine

Le développement de l'entrepreneuriat en Algérie face aux contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel

expressed by the ex. Minister of Industry, SMEs and Investment Promotion, Mr Cherif Rahmani and reach an average of 43 SMEs per 1000 inhabitants, by 2025 ,?

We started from a working hypothesis that entrepreneurship (ie business creation) is dialectically linked to the business climate. It can only be developed if we remove the constraints on what potential entrepreneurs are hitting, in other words to improve the business climate expressed by the ranking in the Doing Business (the composite indicator of the World Bank). To do so, we opted for a hypothetico -deductive analysis methodology which led us to approach successively:

- the concept of entrepreneurship and business spirit that is consubstantial (related) (How controversial question of entrepreneurship and business creation in the Algerian context).
- the dialectic between the environment and the decision to undertake (to invest)
- the constraints most often identified and denounced by all those who have been or are confronted with the process of starting a business

Key words: entrepreneurship, business spirit , doing business, bureaucracy, financing, industrial land

(JEL) Classification : L. L2. L26

Résumé

L'objet de cet article porte sur l'analyse du développement de l'entrepreneuriat en Algérie : les contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel.

Comment développer l'entrepreneuriat en Algérie ?

Comment créer plus d'un million de PME, 1,34 million de PME en 2020 et un peu plus de deux millions de PME à l'horizon 2025, pour répondre à l'ambition des pouvoirs publics exprimée par l'ex. ministre de l'industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mr Cherif Rahmani et atteindre une moyenne de 43 PME par 1000 habitants, à l'horizon 2025,?

Nous sommes partie d'une hypothèse de travail à savoir que l'entrepreneuriat (autrement dit la création d'entreprise) est dialectiquement lié au climat des affaires. Il ne peut être développé qu'à condition de lever les contraintes sur les quels butent les entrepreneurs potentiels, autrement dit d'améliorer le climat des affaire qu'exprime le classement dans le Doing Business (l'indicateur composite de la Banque Mondiale)

Pour se faire nous avons opté pour une méthodologie d'analyse d'essence hypothético déductive qui nous a conduits à aborder successivement :

- le concept d'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise qui lui est consubstantiel (lié) (question combien controversée de l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise dans le contexte algérien).
- la dialectique entre l'environnement et la décision d'entreprendre (d'investir)
- les contraintes les plus souvent relevées et dénoncées par tous ceux qui ont été ou sont confronté au processus de création d'entreprise

Mots clés : entrepreneuriat, esprit d'entreprise, doing business, bureaucratie, financement, foncier industriel

(JEL) Classification : L. L2. L26

Introduction

Le développement de l'entrepreneuriat est devenu une priorité de par le monde. Face à la question du chômage, aux politiques libérales prononcées incitant au retrait de l'Etat au profit du marché, l'auto emploi à travers la création de petites et moyennes entreprises est partout considéré comme une solution notamment pour les jeunes qui ne trouvent pas à s'employer et qui recèlent des potentialités, un esprit d'entreprise qui les prédisposent à être des dirigeants d'entreprise

En Algérie, il y a bien longtemps que cette perspective a été retenue par les pouvoirs publics parce que non seulement la création d'entreprise permet de réduire le chômage mais elle contribue aussi par la création de valeur ajoutée à relever le taux de croissance économique.

C'est ainsi que la formation d'un entrepreneuriat national est devenu du moins dans le discours un objectif primordial de l'action des pouvoirs publics.

Comment créer plus d'un million de PME, 1,34 million de PME en 2020 et un peu plus de deux millions de PME à l'horizon 2025, pour répondre à l'ambition des pouvoirs publics exprimée par l'ex. Ministre de l'industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mr Cherif Rahmani et atteindre une moyenne de 31 PME en 2020 et 43 PME par 1000 habitants, à l'horizon 2025,

L'entrepreneuriat devrait par conséquent nécessairement se développer et se consolider dans les années à venir. Aussi mérite t-il d'être examiné et évalué dans la perspective de son développement.

Cet examen n'est pas simple dans la mesure où le processus de création d'entreprise est stimulé ou au contraire entravé par un grand nombre de facteurs. Dans des travaux antérieurs nous avons déjà considéré l'environnement externe de l'entreprise (1), puis la formation à l'entrepreneuriat(2)

(1) BOUTALEB, K. (2006) : « La problématique de la création d'entreprises face aux contraintes socio-économiques de l'environnement local en Algérie » Colloque international sur « Création d'entreprises et territoire » Cread --- creuset, Tamanrasset les 02 / 03 décembre

(2) BOUTALEB, K. (2013): « La formation à l'entrepreneuriat : une nécessité pour la création d'entreprise » Colloque international sur « L'Entrepreneuriat des jeunes: Variété des contextes, des acteurs et des circonstances » Biskra les 23/24/25 Avril

Le développement de l'entrepreneuriat en Algérie face aux contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel

Dans cette présente communication nous poursuivons l'analyse sur cette question en considérant que si le levée de ces contraintes est admise par tous les acteurs et notamment les pouvoirs publics comme étant incontournable pour développer l'entrepreneuriat et par voie de conséquence pour augmenter le nombre de création d'entreprise, l'emploi et la croissance économique ; les efforts entrepris ne semblent pas guère être féconds et ce malgré les différents programmes d'appuis au secteur de la Pme –Pmi engagés par les pouvoirs publics et l'ensemble des dispositifs mis en place (ANSEJ, ANGEM, ANDI,CNAC).

Si on se réfère aux statistiques du Ministère des PME, on observera en effet qu'en termes de création d'entreprises par habitant, l'Algérie est loin des moyennes internationales et loin se rivaliser avec ses voisins. La moyenne actuelle est de 70 entreprises pour 10 000 habitants en Algérie, alors qu'aux pays voisins (Maroc et Tunisie), la moyenne pour 10 000 habitants est de 350 entreprises.(3)

Ce qui soulève la question de l'efficacité des politiques publiques poursuivie pour développer l'entrepreneuriat

Pour ce faire nous allons revenir encore très brièvement sur le concept d'entrepreneuriat avant d'aborder extensivement la question combien controversée de l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise dans le contexte algérien.

Nous interrogerons ensuite sur la dialectique entre l'environnement institutionnel et la décision d'entreprendre (d'investir) et les contraintes les plus souvent relevées et dénoncées par tous les opérateurs économiques pour montrer que l'inefficacité des politiques publiques au vue de l'évolution du taux de création d'entreprise qui demeure encore très faible .

1. Le concept d'entrepreneuriat

Le concept d'entrepreneuriat est défini de nombreuses manières, en soulignant la diversité des attributs, des contextes, des motivations, des rôles et des contributions des entrepreneurs au sein de la société. Mais la définition de référence d'un entrepreneur demeure toujours celle attribuée à Schumpeter

(3) «Journées d'investissement et de jeunes entrepreneurs», BOUIRA, journal le soir d'Algérie, dimanche 07 octobre 2012.

1.1. La définition de référence de Schumpeter

La définition de référence d'un entrepreneur demeure toujours celle attribuée à Schumpeter, selon lequel l'entrepreneur est porteur d'une innovation qui se manifeste sous l'une des cinq formes suivantes : produits nouveaux, processus de production nouveaux, marchés nouveaux, facteurs de production nouveaux ou réorganisation d'un secteur d'activité. (4)

Quant aux motivations d'entreprendre elles sont d'une typologie très variée

1.2. Typologie schumpétérienne de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est suscité selon la conception schumpétérienne par plusieurs motivations

- Entrepreneurs motivés par la nécessité

L'entrepreneur motivé par la nécessité crée une entreprise parce qu'il n'existe pas d'autres opportunités d'emploi rémunéré viables. Il recourt généralement à des technologies et à des processus anciens et peu productifs, et n'a pas d'idées innovantes ni de perspectives de forte croissance. En ce sens, ce ne sont pas de véritables entrepreneurs.

- L'entrepreneur motivé par des opportunités

L'entrepreneur motivé par des opportunités aspire au profit et à l'indépendance. Il innove et vise une forte croissance de son activité, notamment par une expansion au-delà des marchés, des produits et des services locaux.

- Entrepreneurs destructeurs/non productifs .

Les entrepreneurs ne sont pas tous des sources d'accroissement de la prospérité. L'entrepreneuriat non productif se caractérise par des activités qui redistribuent la richesse d'un pan de la société à l'entrepreneur. Il s'agit d'activités de recherche de rente. L'entrepreneuriat destructif fait diminuer la richesse de l'ensemble de la société et inclut des activités criminelles, telles que la contrebande, le trafic de stupéfiants, les opérations minières ou marchandes illégales ou le braconnage.

- Entrepreneuriat social et entrepreneuriat corporate

Outre la création et le développement d'une entreprise, il existe deux autres catégories d'activités entrepreneuriales : l'entrepreneuriat social et l'entrepreneuriat corporate.

(4) SCHUMPETER J. A. (1951) : « Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism. Cambridge : Addison-Wesley.

L'entrepreneuriat social possède une visée sociale. Les organisations à but non lucratif, sous toutes leurs formes, telles que les agences publiques, ont développé une activité entrepreneuriale afin d'être compétitives pour obtenir des clients, et des ressources rares, dans l'optique de remédier à des problèmes sociaux.

L'entrepreneuriat corporate, ou intrapreneuriat, par opposition à l'entrepreneuriat commercial, désigne l'activité entrepreneuriale dans le cadre d'une grande entreprise. Nombre de grandes entreprises cherchent à tirer parti du dynamisme et de l'innovation au sein des entreprises entrepreneuriales. Pour ce faire, elles créent un environnement propice à l'entrepreneuriat.(5)

Le développement de l'entrepreneuriat s'identifie donc au processus permettant de faciliter la création d'entreprises

Il consiste à promouvoir sous différentes formes, la démarche de création d'entreprise. « Le concept d'entrepreneuriat ne consiste pas seulement à créer sa propre entreprise, mais à créer son propre emploi. » Et c'est sans doute à cette conception de l'entrepreneuriat qu'on est confronté en Algérie

2. L'esprit d'entreprise et la création d'entreprise dans le contexte algérien

L'esprit d'entrepreneuriat qui est au principe de la dynamique de la création d'entreprise sous d'autres cieux est-il absent dans le contexte algérien ? beaucoup le pensent en se fondant sur des enquêtes notamment celle récente du CREAD qui a montré que les jeunes sont plutôt portés en Algérie vers la recherche d'emploi stables. Cette position vient d'être remise en cause par une récente étude qui a montré qu'au contraire les étudiants diplômés des universités algériennes seraient plus enclins à s'orienter vers la création de leurs projets d'entreprise que vers le salariat. C'est ce qui ressort de cette étude qui a été réalisée auprès d'un nombre d'étudiants algériens et dont les résultats ont été communiqués à l'occasion de la première conférence virtuelle sur l'entrepreneuriat des jeunes tenue le 12/02/2013 à l'université de Bab Ezzouar (USTHB) et dont el watan -économie en a rapporté certains détails (6)

L'étude intitulée «Projets entrepreneuriaux chez les étudiants : états des lieux et comparaison internationale (Algérie, Canada, France, Belgique)» a été réalisée en collaboration avec des universités canadienne, française et belge. Elle a porté sur un échantillon de 1.810 étudiants, dont 8% Algériens. Cette étude démontre que «l'intention d'entreprendre des étudiants algériens est plus élevée que celle des Canadiens et des Européens».

(5) Global Entrepreneurship Monitor (GEM), diverses années;

Austin, James ; Howard Stevenson and Jane Wei-Skillern. 2006. « Social and Commercial Entrepreneurship: Same, Different, or Both? » Entrepreneurship Theory and Practice 1–22.

(6) BERKOUK ,S (2012) : El Watan Économie - Du 24 au 30 septembre 2012

Même constat en ce qui concerne «l'aspiration à l'identité d'entrepreneur, la clarté des buts entrepreneuriaux et l'attitude face à l'acte d'entreprendre» dont les indicateurs sont tous plus élevés que chez les étudiants canadiens et européens. Les résultats de cette étude semblent aller à contre-sens des chiffres de l'Office national des statistiques (ONS) relatifs à l'enquête sur l'emploi 2011. De quoi surprendre quand on regarde les chiffres de l'ONS dont l'enquête sur l'emploi en 2011 avait révélé que s'installer à son compte était la dernière option recherchée par les chômeurs diplômés pour s'insérer dans le monde du travail. Seulement 21,5% d'entre eux empruntaient ce chemin. La majorité d'entre eux (91%) avançaient comme premier recours l'inscription auprès de bureaux de main-d'oeuvre, 84% les démarches auprès des entreprises et 77% l'utilisation de relations personnelles.

Cette tendance ne concerne pas seulement les diplômés universitaires puisqu'elle touche également les chômeurs diplômés de la formation professionnelle et les chômeurs non diplômés qui sont respectivement 34% et 32% seulement à songer à s'installer à leur compte, selon la même enquête.

Ceci étant, d'après Safia Berkouk de l'hebdomadaire El Watan Économie, des étudiants rencontrés à l'occasion de la conférence ont avoué être davantage intéressés par «les multinationales ou partir à l'étranger» que créer leurs propres entreprises. Cette dernière option est considérée par certains d'entre eux comme «risquée» en raison «des conditions bancaires et des conséquences en cas d'échec».

D'autres, en revanche, voient en l'entrepreneuriat «une chance de se faire un statut et de réaliser ses propres buts», ce qui est plus «intéressant que d'avoir quelqu'un sur le dos qui vous donne des ordres et qui est, souvent en plus, moins qualifié que vous», affirment-ils.

Mais si l'envie d'entreprendre existe, sa concrétisation dépend de certains paramètres.

Ainsi, les auteurs de l'étude avancent comme facteurs encourageants un environnement socioéconomique «favorable» expliqué notamment par un taux de chômage élevé chez les jeunes diplômés.. A cela, il faut ajouter les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour faire baisser le chômage global à travers les dispositifs de création d'entreprises comme l'Ansej et la CNAC. Ces facteurs semblent relativiser les résultats de l'étude dont les auteurs ont souligné que «les normes subjectives sont plus marquées pour les Algériens que pour les Canadiens ou les Européens». En d'autres termes, l'entrepreneuriat chez les étudiants algériens relève davantage d'une exigence imposée par un contexte que d'un choix.

Au-delà des motivations qui poussent les futurs diplômés à l'entrepreneuriat, les chômeurs en Algérie sont loin d'avoir le choix et agissent davantage en fonction des options du moment.

L'enquête de l'ONS avait fait ressortir que 62% des chômeurs sont indifférents au type d'emploi recherché qu'il soit un emploi salarié ou s'installer à leurs propres comptes, alors que 33% préfèrent un emploi salarié.

Certains observateurs, interrogé par sur les résultats de cette étude comparative sur les intentions entrepreneuriales des étudiants algériens, canadiens, français et belges, à l'instar de Aziz Nafa (Economiste, chercheur au (CREAD) ont exprimé certaines interrogations. Ainsi à la question de savoir si les résultats de l'étude à savoir notamment que les jeunes Algériens sont animés par l'esprit d'entreprendre, sont à considérer dans l'absolu ? le chercheur du CREAD considère que l'objectif est de voir ce niveau d'intention et de définir les indicateurs qui expliqueraient les motivations et le comportement à l'entrepreneuriat des étudiants.

Les résultats obtenus démontrent globalement que les étudiants algériens ont plus l'intention d'entreprendre que les Canadiens ou les Européens. Toutefois, il s'agit d'une analyse qui ne prend pas en compte selon Aziz Nafa les facteurs subjectifs, c'est-à-dire les éléments qui font partie de la personnalité de l'individu : c'est dire l'envie d'aller à la création, la culture d'entreprendre, etc. « En approfondissant l'analyse et en introduisant les indicateurs subjectifs, il ressort que les étudiants algériens ont tendance à aller vers l'entrepreneuriat non pas par envie ou culture d'entreprendre, mais parce qu'il y a un contexte socioéconomique favorable. On entend par là, l'objectif fixé par les pouvoirs publics de créer un millier d'entreprises, les dispositifs d'aide à la création d'entreprise. »

Ajoutant que le taux de chômage en Algérie étant le plus élevé parmi la catégorie des jeunes diplômés (21,4% en 2010). Entreprendre serait donc un moyen de trouver une place dans la société. En d'autres termes, c'est un entrepreneuriat de nécessité.

A la question de savoir si les Algériens n'ont pas la culture d'entreprendre en raison notamment d'un système d'assistanat entretenu par la rente pétrolière ? Aziz Nafa considère qu'il y a une part de vrai dans cette affirmation, dans le sens où affirme-t-il, la société algérienne est «une société qui attend beaucoup de l'Etat» et surtout ces dernières 20 années, plus précisément avec les premiers plans d'accompagnement des jeunes, l'Etat a mis beaucoup de moyens pour absorber le chômage. Ces différents dispositifs ont été accompagnés par d'autres dispositifs comme l'Ansej, la CNAC au début des années 2000 pour aider les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et qui n'ont pas forcément des débouchées. Depuis 20 ans donc, l'Etat est présent pour assister les jeunes dans la création de leurs entreprises et quelque part, ces différents dispositifs deviennent une arme à double tranchant. A la fois, on a envie d'absorber le taux de chômage et à la fois, on crée des assistés.

Cela nous renvoie à la première question qui a trait aux débouchées qu'ont les nouveaux diplômés. En premier lieu, on cherche du travail, mais les débouchées

ne sont pas offertes à tout le monde, ce n'est donc pas tout le monde qui trouve du travail. Ceci amène certains de ces chômeurs à s'orienter vers des dispositifs tels que l'Ansej. (7)

Ainsi donc si on admet avec Michel Santi (8) que "l'esprit d'entreprise n'est pas une qualité innée, mais une discipline d'esprit et d'action qui peut être l'apanage de beaucoup pour peu qu'on les y forme et les renforce", il faudrait s'interroger sur les conditions permettant aux jeunes algériens qui semble être assez porté vers l'entrepreneuriat, de mettre en œuvre leur projet de création d'entreprise. Et comme nous l'avons déjà souligné il s'agit de la levée des contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel (l'environnement des affaires)

3. La dialectique entre l'environnement institutionnel et la décision d'entreprendre (d'investir).

Les processus entrepreneuriaux (de création d'entreprise) sont stimulés ou au contraire entravés par un grand nombre de facteurs.

Certains de ces facteurs sont d'ordre internes (essentiellement lié à la personnalité de l'investisseur (le créateur d'entreprise) et à son capital social tandis que d'autres sont inhérents à l'environnement socio-économique dans lequel est appelé à activer le créateur d'entreprise.

Certains de ces facteurs sont génériques à l'ensemble des entreprises alors que d'autres sont caractéristiques d'un secteur (par exemple le secteur de la pêche).

Ainsi certains facteurs sont le fait de l'intervention de l'Etat et ses démembrements (administrations centrales et locales...) tandis que d'autres sont le fait du marché.

Quoiqu'il en soit dans l'acte d'investissement, créateur de l'entreprise, les sciences de la gestion (9) nous enseignent que pour passer de la phase incubative (ou incubatrice) du projet à la décision d'investir, tout investisseur évalue au préalable l'environnement dans lequel il sera appelé à opérer. De même, dans la phase opérationnelle de l'entreprise, la qualité de la gestion d'une entreprise ne se mesure pas uniquement à son bon fonctionnement interne mais également à la bonne relation qu'elle entretient avec cet environnement dans toutes ses dimensions.

(7) Propos recueillis par safia berkouk , El Watan Économie - Du 24 au 30 septembre 2012

(8) SANTI M, (1994) : « L'entrepreneuriat : un challenge à relever pour les écoles de management et les entreprises »

www.legrain2sel.com/.../entrepreneuriat-challenge-relever-pour-les-ecoles-management-les-entreprises.pdf –

(9) G.R.TERRY et S.FRANKLIN (1985) : « Principes de management » Ed. Economica

En partant de ces postulats, on peut en déduire que ce qui est fondamental à considérer dans le développement de l'entrepreneuriat, c'est cette dialectique entre l'environnement et la décision d'investir. Ce qui nécessite la levée de ces contraintes inhérentes à l'environnement Et qu'est ce que l'environnement institutionnel ?

3.1. L'environnement institutionnel (Aspects définitionnels)

La notion d'environnement est souvent mal perçue. On retrouve plusieurs définitions **(10)**

Les sciences de la gestion et les théories de l'organisation, définissent l'environnement comme "l'ensemble des forces, des décisions et des contraintes externes à l'entreprise, qui ne sont pas créées par elle, mais qui sont de nature à influencer son activité et son évolution" **(11)**

Cette notion engloberait "l'ensemble des facteurs incontrôlables influant sur la réussite d'un processus". D'autres auteurs font référence à la notion de « contrôlabilité » pour définir l'environnement : ce dernier est alors considéré comme l'ensemble des "événements et éléments sur lesquels l'entreprise n'a aucun degré de contrôle mais qui sont susceptibles d'avoir sur elle une influence actuelle ou future".

Pour la Banque Mondiale il s'agirait du « climat d'investissement » apprécié désormais (depuis 2004) par le fameux Doing Business qu'elle définit comme suit : « Le climat de l'investissement est l'ensemble des facteurs propres à la localisation de l'entreprise, qui influent sur les opportunités de marché ou le désir des entreprises d'investir à des fins productives, de créer des emplois et de développer leurs activités. Les politiques et le comportement des pouvoirs publics ont une influence très importante en raison de l'incidence qu'ils ont sur les coûts, les risques et les obstacles à la concurrence » **(12)**

En définitive, l'environnement (même si cette notion est trop souvent mal délimitée), entendu au sens large, signifierait « un milieu porteur d'infrastructure de services, une trame législative et politique, ainsi que le lieu d'un dialogue social entre les organisations sociales et l'État ».

(10) M. CRISSETTI-LARGUILLIERE et P. N. DENIEUIL(2003) : « Création d'entreprise et développement local, capitalisation de l'expérience de promotion de l'emploi local par la création de micro et petite entreprise au Maroc », Ed. L'Harmattan, CNRS-BIT, Paris, 2003

(11) P. N. DENIEUIL(1999) : « Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial Analyse et synthèse bibliographique », séminaire de Tanger (25-27 novembre

(12) World development report (2005): A better investment climate for everyone

Il constituerait en définitive le champ d'intervention de l'Etat qui doit formuler des « politiques et stratégies d'environnement, comme réponses sociale, économique, culturelle et historique ». **(13)**

La prise en charge par les pouvoirs publics de cet « environnement », quelque peu abstrait et général dans les textes, est primordiale dans l'optique de la promotion de l'entrepreneuriat. L'objectif des pouvoirs publics est donc de prendre en compte les multiples contraintes qui entravent le processus de création d'entreprises et leur essor, donc d'améliorer l'aide aux promoteurs, notamment en promouvant un environnement favorable, facilitant notamment l'accès aux services financierssur la base d'une écoute rigoureuse des préoccupations et des besoins des entrepreneurs potentiels et une bonne connaissance de leur environnement, de manière à ce que leur émergence et leur croissance s'inscrivent dans une logique de contexte, de marché et de ressources favorables.

Qu'en est-il en Algérie ? Pour voir comment se présente la situation Algérie considérons la place qu'occupe le pays dans le classement du Doing Business de la Banque Mondiale

3.2. L'indicateur du Doing Business

La Banque mondiale élabore et publie annuellement le Doing business, depuis 2004.

Son rapport est devenu une référence en la matière. Cet indicateur composite se base sur des études et des bases de données jugées assez sérieuses et crédibles pour évaluer des critères, notamment :

- La facilité de faire des affaires
- La création des entreprises
- L'octroi de permis de construire
- Le transfert de propriété
- L'obtention de prêts
- La protection des investissements
- Le paiement des impôts

Ces premiers indicateurs ont été par la suite complétés par les indicateurs suivants :

- Raccord d'électricité
- Le commerce transfrontalier
- L'exécution de contrat
- Le traitement de l'insolvabilité

(13) OCDE : « Entrepreneurship and SMEs in transition economies », Paris, 1997

Le développement de l'entrepreneuriat en Algérie face aux _____ _____ contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel

Les indicateurs présentés et analysés dans *Doing Business* évaluent ainsi la réglementation des affaires et la protection des droits de propriété — ainsi que leurs effets sur les entreprises, plus particulièrement sur les petites et moyennes entreprises nationales. En effet, ces indicateurs :

- Permettent de déterminer le degré de réglementation, par exemple le nombre de procédures nécessaires pour créer une entreprise ou pour enregistrer un titre de propriété commerciale.
- Évaluent les conséquences de la réglementation, telles que les délais et coûts nécessaires pour exécuter un contrat, l'accomplissement des procédures de faillite, ou importer et exporter des marchandises.
- Mesurent l'étendue de protection légale de la propriété, ou encore la gamme d'actifs pouvant servir de garantie conformément aux lois sur les transactions garanties.
- Mesurent la flexibilité de la réglementation du travail.
- Permettent d'évaluer la charge fiscale qui pèse sur les entreprises

Si les indicateurs d'un pays ne sont pas bons, le promoteur est informé sur les difficultés qui caractérisent l'environnement économique, politique et réglementaire de ce pays où il n'est pas intéressant d'investir.

Le classement de l'Algérie a toujours été médiocre et se dégrade même de plus en plus si on considère la place occupée durant ces trois dernières années

L'environnement institutionnel appréhendé à travers les indicateurs de la Banque Mondiale présente d'importantes déficiences

3.3. Le classement de l'Algérie par indicateur se présente ainsi (2004/2012)

	Facilité de faire des affaires	Création entreprise	Octroi de permis de construire	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investissements	Paiement des impôts
2004	136	150	113	165	138	74	168
2012	148	153	118	167	150	79	164

Source : données de la Banque Mondiale

Le délai moyen de création d'une entreprise est estimé à plus de 25 jours en Algérie et de 6 à 9 jours dans les pays membres de l'OCDE.

Le nombre de documents exigés pour la création d'une entreprise est de 14 en Algérie, 8 pour les pays du Moyen- Orient et Afrique du Nord et de 5 pour l'OCDE.

Ces quelques chiffres montrent la gravité des difficultés et des blocages auxquels sont confrontés les investisseurs et confirment l'ampleur des réformes à entreprendre.

Ces contraintes ont des répercussions négatives sur l'économie du pays. Le dollar investi en Algérie ramène entre 0.6 et 0.8 dollar, alors que dans certains pays émergents le rapport est de 1 à 3.

3.4. En comparaison internationale

En comparaison internationale on observe des différences notables particulièrement concernant l'apport minimum du capital de l'entreprise qui est nul pour tous les pays considérés alors qu'en Algérie il demeure élevé

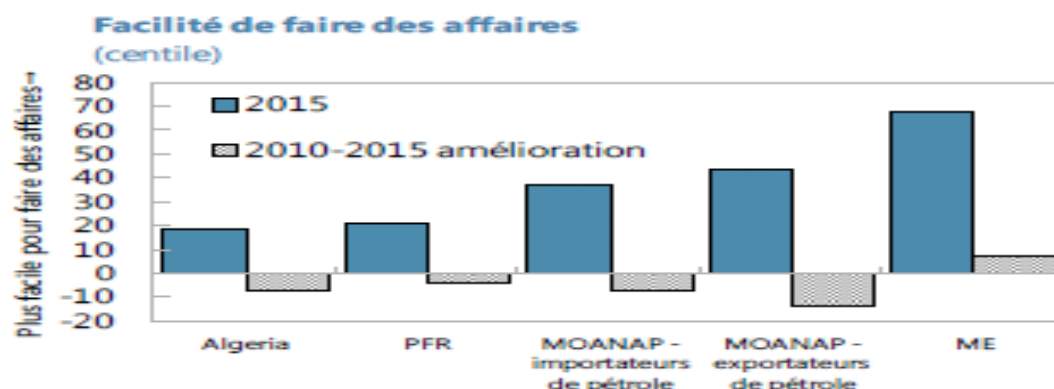
La position de l'Algérie en termes de facilité de création d'entreprise

Indicateurs	Algérie 2014	Algérie 2015	Maroc	Tunisie	Egypte	Malaisie	Brésil	Meilleure performance
Score Facilité de Création d'entreprise (Rang)	73,1	74,1	90,3	83,6	88,1	95,3	95,3	99,9 New Zélande (1)
	(139)	(141)	(52)	(100)	(69)	(12)	(111)	
Nombre de procédures	13	13	5	10	7	3	11	New Zélande (1)
Nombre de jours	24	22	11	11	8	4	83	New Zélande (0,5)
Coût de revient de l'entreprise par rapport au revenu par tête	12,4	11,0	9,2	4,2	9,2	7,2	4,3	Slovénia (0.0)
Apport minimum du capital de l'entreprise/PNB/h	28,6	24,1	0	0	0	0	0	112 économies (0.0)

Source : Rapport Doing Business 2015

3.5. L'appréciation du FMI

Le rapport du FMI au titre de la consultation de 2016 confirme encore cette situation même s'il est noté une légère amélioration



Sources: FMI Algérie : « Rapport des services du FMI pour les consultations de 2016 au titre de l'article IV », 29 avril 2016

4. Les contraintes les plus souvent relevées et dénoncées par tous les opérateurs économiques (14)

Ceci étant les contraintes les plus souvent relevées et dénoncées par tous les opérateurs économiques, que toutes les enquêtes nationales ou locales ont mis en évidence et qui sont par conséquent à la base de cette problématique d'investissement et la création d'entreprises concernent *le financement, le foncier, la bureaucratie*. Il s'agit d'une trilogie, nonobstant de nombreux autres problèmes subsidiaires ou liés, qui reflète la masse des problèmes à surmonter pour les promoteurs

Il semblerait donc, que les investisseurs locaux et étrangers, se heurtent moins au désavantage fiscal qu'aux coûts des facteurs, aux conditions d'accès au financement bancaire, au foncier industriel et aux tracasseries administrations (bureaucratie). C'est ce qui décourage et bloque manifestement les investisseurs potentiels nationaux et étrangers.

4.1. L'accès au financement

L'accès au financement des projets d'investissement est une problématique nationale qui persiste depuis de longues années. On peut citer toujours les principaux facteurs qui font obstacles au financement :

- La lenteur de la réforme du secteur bancaire et financier
- Régulation inadaptée aux nécessités d'allocation des ressources (fiscalité, crédit, exonérations, ...)
- La rigidité des critères et les modalités d'accès au financement

4.2. L'accès au foncier

L'accès au foncier demeure incontestablement une contrainte majeure pour les investisseurs. Le processus de libération du foncier engagé depuis plusieurs années déjà, n'a pas permis de lever les obstacles. Les différentes structures qui se sont succédées APSI, ANDI, Agence foncière locale, CALPI dont la mission consistait à faciliter la création de l'entreprise en apportant aide et appuis aux promoteurs ont montré leurs limites à travers l'absence relative :

- du pouvoir décisionnel sur l'affectation d'un terrain
- de la disponibilité de terrain industriel ;
- de la gestion des espaces industriels.

(14) BOUTALEB, K (2015) : « La relance de l'investissement : portée et limites des mesures contenues dans la loi de finance 2016 » ; Communication présentée au Workshop sur « l'économie algérienne face à la crise budgétaire » organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Tlemcen, Décembre

Les nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi des finances 2016 (PLF 2016), « permettant aux opérateurs privés de créer, aménager et gérer des zones d'activité ou de zones industrielles à travers le territoire national, à condition qu'elles ne soient pas sur des terrains agricoles, sur la base d'études préalables et tenant compte des besoins en relation avec la politique d'aménagement du territoire, recentrant l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) sur sa mission principale, à savoir la facilitation d'accès au foncier pour les investisseurs, »

On peut s'interroger sur quelle base, sur quels fondements, sur quelles expériences étrangères, ces décisions ont-elles été prises ? Quel est le degré d'incertitude en l'absence d'études d'impact ? C'est ce qui nous fait douter de l'efficacité de ces nouvelles décisions comme cela a été toujours le cas dans le cadre du système de gouvernance des politiques publiques qui est le notre. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est pourtant convaincu de la levée de ce blocage, il avait assuré que ce problème du foncier serait "définitivement résolu d'ici six mois", lors de son intervention à la réunion de la tripartite qui s'est tenue à Biskra en 2016. Plus d'une année après, le problème demeure en l'état

4.3. La bureaucratie

L'environnement institutionnel présente certes formellement de nombreux avantages et facilités, mais la complexité et la lenteur des procédures administratives qui le caractérisent, sont rétroactives. Et c'est ainsi que, pour aplanir les difficultés on continue aujourd'hui plus qu'hier à recourir aux relations personnelles (lorsque cela est possible) sinon à la corruption qui est devenue monnaie courante. Celle-ci demeure en l'occurrence une gangrène qui ronge l'appareil administratif et que nul ne tente plus d'occulter (le chef d'Etat en personne n'a pas hésité à la stigmatiser dans ses différents discours).

Comme l'a souligné le CNES, il y a bien longtemps, dans un de ses rapports, l'Etat se trouve bloqué par ses propres structures chargées de mettre en œuvre sa politique. Ce phénomène qui n'est pas inconnu, tolérable dans des faibles proportions, qu'on appelle, par euphémisme bureaucratie, a atteint malheureusement des niveaux intolérables dans le monde des affaires.

Ici on est loin de la « bureaucratie » idéale prônée par Max WEBER qui travaille en se conformant à une série de principes ne laissant aucune place aux relations personnelles, à la corruption, à la concussion, au népotisme, bref à une confusion entre intérêts privés et intérêts publics.

La solution aux problèmes liés à la bureaucratie ne relève certainement pas d'un simple aménagement législatif, Ces blocages ne peuvent trouver de solution que dans le cadre de réformes institutionnelles de fond, devant asseoir les règles d'une bonne gouvernance nécessaire à la régulation d'une économie de marché efficiente

Le développement de l'entrepreneuriat en Algérie face aux _____ _____ contraintes bloquantes de l'environnement institutionnel

En définitive, comme l'a souligné il y a bien longtemps déjà le professeur Hocine .BENISSAD (15) "les lourdeurs administratives", " l'esprit de clientélisme", "la suspicion de discrimination", "la mauvaise allocation des ressources", "la marginalisation des détenteurs de compétences", "les décisions arbitraires", etc., se sont pratiquement soldés, au fil du temps, par l'amenuisement, voire par l'absence de création d'entreprises privées durant la décennie 80. Le contexte a certes considérablement changé, les efforts des pouvoirs publics pour soutenir l'investissement et la création d'entreprise se multipliés et diversifiés en termes institutionnels (lois et règlement) et matériels (l'octroi des aides). Mais le changement institutionnel fondé sur les principes de la bonne gouvernance ne s'est pas opéré concrètement malgré l'habillage formel dont il se prévaut.

« La raison principale à cette situation semble être d'une part l'écart entre le cadre institutionnel formellement défini et sa mise en œuvre au profit du développement économique, et d'autre part l'insuffisante coordination (voire même l'incohérence) entre les différents segments des réformes : réformes économiques, réformes administratives, réformes de la justice, réformes du système éducatif etc.: cas de l'Algérie » (16)

(15) BENISSAD, H. (1993) : la PME privée en Algérie: environnement administratif et contribution à une politique de promotion, PNUD, Alger, 16/06/

(16) BELMIHOUB, M.C. (2004) : « Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : cas de l'Algérie » Avril

Conclusion

Au terme de cette modeste contribution, nous pourrions dire que la promotion d'un entrepreneuriat national interpelle en premier lieu l'Etat. Certes les pouvoirs publics ont depuis le début des réformes et même avant tenté d'encourager et de promouvoir l'investissement privé. De nombreuses mesures incitatives ont été initiées. Elles sont contenues dans les dégrèvements fiscaux et parafiscaux, des bonifications de taux d'intérêt, l'octroi de terrain... des dispositifs institutionnels de soutien à cet investissement se sont aussi succédés.

Mais, il est clair que ce qui a été entrepris n'a pas porté ses fruits.

Concrètement la dynamique entrepreneuriale (rythme et volume de création d'entreprise) est loin d'être enclanchée, pour de multiples raisons liées, comme on a tenté de le décrire, à l'environnement institutionnel, encore très peu en adéquation avec la problématique de la création d'entreprise. Des efforts importants restent à faire pour assainir l'environnement institutionnel de l'entreprise afin de le rendre favorable et stimulant.

Le référentiel international présente de grande diversité. Mais il semblerait selon un avis partagé que les pouvoirs publics devraient s'inspirer des dispositifs mis en place par des pays qui présentent des réussites incontestables dans ce domaine. Le modèle espagnol peut être source d'enseignement. (17)

En outre l'expérience des pépinières d'entreprises devrait être adaptée rationnellement et systématiquement

(17) K.TRIRAHEN (1995) : « Quelle priorité pour l'émergence de l'initiative privée »,
La Tribune du 11/12/

Bibliographie

- BELMIHOUB M.C.(2004) : « Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens : cas de l'Algérie » Avril
- BENISSAD H. (1993): la PME privée en Algérie: environnement administratif et contribution à une politique de promotion, PNUD, Alger, 16/06/
- BERKOUK S. (2012): El Watan Économie - Du 24 au 30 septembre
- BOUTALEB K (2006): « La problématique de la création d'entreprises face aux contraintes socio-économiques de l'environnement local en Algérie » Colloque international sur « Création d'entreprises et territoire » Cread --- creuset, Tamanrasset les 02 / 03 décembre
- BOUTALEB K (2013): « La formation à l'entrepreneuriat : une nécessité pour la création d'entreprise » Colloque international sur « L'Entrepreneuriat des jeunes: Variété des contextes, des acteurs et des circonstances » Biskra les 23/24/25 Avril
- BOUTALEB K. (2015) « La relance de l'investissement : portée et limites des mesures contenues dans la loi de finance 2016 » ; Communication présentée au Workshop sur « l'économie algérienne face à la crise budgétaire » organisé par la Faculte des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Tlemcen, Décembre
- CRISSETTI-LARGUILLIERE M.et DENIEUIL P. N. (2003): « Création d'entreprise et développement local, capitalisation de l'expérience de promotion de l'emploi local par la création de micro et petite entreprise au Maroc », Ed. L'Harmattan, CNRS-BIT, Paris,
- DENIEUIL P. N. (1999) : « Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial Analyse et synthèse bibliographique », séminaire de Tanger (25-27 Novembre)
- FMI Algérie (2016) : « Rapport des services du FMI pour les consultations de 2016 au titre de l'article IV », 29 avril
- Global Entrepreneurship Monitor (GEM), diverses années;
Austin, James ; Howard Stevenson and Jane Wei-Skillern. 2006. « Social and Commercial Entrepreneurship: Same, Different, or Both? » Entrepreneurship Theory and Practice 1–22.
- «Journées d'investissement et de jeunes entrepreneurs», Université de Bouira, journal le soir d'Algérie, dimanche 07 octobre 2012.
- OCDE(1997) : « Entrepreneurship and SMEs in transition economies » , Paris,
- SANTI M (1994) , : « L'entrepreneuriat : un challenge à relever pour les école de management et les entreprises » www.legrain2sel.com/.../entrepreneuriat-challenge-relever-pour-les-ecoles-management-les-entreprises.pdf –

- SCHUMPETER J. A. 1951. Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism. Cambridge : Addison-Wesley.
- TERRY G.R.et FRANKLIN S. (1985) : « Principes de management »
Ed. Economica
- TRIRAHEN (1995) : « Quelle priorité pour l'émergence de l'initiative privée », La Tribune du 11/12/
- World development report 2005: A better investment climate for everyone